



Licence professionnelle Chargé de valorisation des ressources documentaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Chargé de valorisation des ressources documentaires. 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02038534

HAL Id: hceres-02038534

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038534>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Chargé de valorisation des
ressources documentaires

de l'Université Lille 3 – Sciences
humaines et sociales – Charles
de Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales -
Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Chargé de valorisation des ressources documentaires

Secteur professionnel : SP6 – Communication et information

Dénomination nationale : SP6-4 Ressources documentaires et bases de données

Demande n° S3LP150008793

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Lille 3, Villeneuve d'Ascq
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Chargé de valorisation des ressources documentaires (CVRD)* vise à former des professionnels des bibliothèques, centres de documentation et services d'archives, en leur fournissant tous les enseignements théoriques et pratiques à même de leur permettre la gestion et l'encadrement de services documentaires. Les métiers visés sont ceux de bibliothécaires, documentalistes, archivistes à des niveaux de cadres intermédiaires ou responsables de petites structures. Créée en 2006, la licence professionnelle CVRD a proposé, dès 2010, deux parcours différents pour, d'une part, les bibliothèques et centres de documentation, et, d'autre part, les services d'archives. Elle est mise en œuvre en formation initiale principalement, avec quelques étudiants en contrat de professionnalisation et en formation continue. L'alternance est prévue, mais pas appliquée. Le département SID (Sciences de l'information et du document) a ouvert en 2010 une nouvelle licence professionnelle GEFIA (Gestion et édition des fonds iconographiques et audiovisuels), qui cible les métiers associés à l'image. Ces formations sont complémentaires d'autres spécialités de l'UFR DECCID (Développement social, Education, Culture, Communication, Information, Documentation) de Lille 3 : DEUST, L2, module transversal Sciences de l'information, licence *Information et communication*, masters 1 et 2.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Au niveau régional (Nord-Pas de Calais, et autres départements du Nord de la France), l'Université Lille 3 est la seule à proposer une offre de formation professionnelle dans le domaine de la documentation. Le besoin d'un personnel intermédiaire de conception, gestion et valorisation des ressources documentaires et des fonds d'archives y semble très fort dans les structures publiques, parapubliques et dans les entreprises privées (bibliothèques d'universités, centres de documentation des instituts spécialisés, des entreprises de pointe, bibliothèques publiques municipales et départementales, services d'archives des administrations, des entreprises publiques et privées...). Les « points de chute » ne semblent pas manquer dans ces structures qui ont souvent recours à du personnel contractuel.

Le programme de la licence professionnelle CVRD est conçu pour donner toutes les « armes » possibles aux diplômés dans le contexte technologique et économique actuel. Un tronc commun de 260 heures d'enseignement sur le contexte politique, économique, et institutionnel de la société de l'information, les techniques de bases de la documentation : traitement documentaire et constitution de bases de données, la gestion d'un projet et d'un service, s'étend sur les deux semestres de la formation, de même que les enseignements relevant des deux parcours déjà cités, bibliothèques et centres de documentations d'une part, et services d'archives d'autre part (respectivement 240, et 270 heures de cours beaucoup plus spécialisés). Un projet tuteuré est proposé en début de 2^{ème} trimestre sur un centaine d'heures, bien encadré et assorti d'ateliers de rattrapage des connaissances professionnelles, soutenu à trois ou quatre étudiants. D'autre part, un stage de fin d'année de 12 semaines est en responsabilité presque totale, l'étudiant pouvant à tout moment consulter son enseignant encadrant, et aboutit à un rapport de stage, soutenu en face d'un jury, qui a pour mission de le « cuisiner », afin de vérifier sa réactivité professionnelle. Le contrôle des connaissances se fait en continu, certains travaux défectueux pouvant être repris avant notation. Une moyenne de 10/20 est exigée pour la totalité des notes obtenues pour les contrôles des enseignements, les projets tuteurés et les stages.

Ce programme très dense laisse peu de place à la découverte du milieu professionnel, mis à part une « conférence sur les métiers » de pré-rentree et quelques visites de salons professionnels ; il n'est pas beaucoup question non plus de la déontologie du métier ni des qualités humaines nécessaires au bon exercice du métier (mis à part les techniques de gestion et d'encadrement d'une équipe). Il faut reconnaître que les professionnels sont extrêmement présents dans l'enseignement, assurant 326 heures de cours, principalement dans les deux parcours proposés, contre 480 heures pour les enseignants universitaires, qui interviennent majoritairement en tronc commun (respectivement 44 % et 56 % du total des enseignements).

Au plan de l'insertion professionnelle deux enquêtes sont disponibles, l'une diligentée par l'OFIVE (Observatoire des formations) de l'Université Lille 3, portant sur une insertion à deux ans, et une autre réalisée par l'établissement à six mois. L'enquête à deux ans (qui concerne les diplômés des années 2007 à 2010) montre encore des diplômés en recherche d'emploi (avec un taux de 0 % à 18 %) ; l'enquête à six mois (qui concerne les diplômés de 2010 à 2013) révèle le même phénomène (de 0 % à 25 %), avec de grosses disparités selon les années, et également un nombre fluctuant de diplômés en poursuite d'études (qui a tendance à décroître depuis l'année 2008).

L'équipe pédagogique est composée pour moitié de professionnels du secteur et pour moitié d'enseignants universitaires ou agrégés. L'influence des professionnels est donc importante, et le monde professionnel a largement participé à la création en 2010 de la licence professionnelle comme elle se présente aujourd'hui. Les deux co-responsables de la formation, dont l'une est également responsable du module transversal « Sciences de l'information et du document » (qui facilite le passage de la licence générale vers la licence professionnelle) réunissent le conseil de perfectionnement, où la participation des professionnels a été renforcée suite aux recommandations de la précédente évaluation, deux fois par an, l'équipe pédagogique trois fois par an, pour les jurys de recrutement, les jurys d'examens, et l'organisation des semestres.

Les candidatures viennent de toute la France, de titulaires des diplômes les plus divers, du BTS au master 2. Les candidats retenus sont de haut niveau (pour l'année 2013/2014 : 12 L3, 9 M1/M2, et seulement 2 DUT). C'est dire le besoin de réorientation professionnelle des candidats, et l'attrait de cette profession. Par ailleurs, le département SID propose également le DEUST *Documentation*, et une licence généraliste *Sciences de l'information* qui permet l'accès en M1 et M2 et éventuellement, en CAPES *Documentation*. Une assemblée des enseignants SID se réunit plusieurs fois par an, pour réfléchir aux orientations de la formation. Une réunion des enseignants de premier cycle (DEUST, licences professionnelles, licences générales) permet, entre autres, d'aboutir à la réorientation de certains candidats.

La licence professionnelle CVRD sera encore amenée à évoluer. Une nouvelle maquette a été prévue, transformant les deux parcours existants en simples options, avec une quantité beaucoup plus importante d'enseignements communs, la suppression de la semestrialisation, transformation donc vers une certaine simplification et une plus grande lisibilité de la formation, qui permettra peut-être un recrutement plus conforme aux objectifs de professionnalisation des L2 en université.



- Points forts :
 - Densité des enseignements proposés adaptés en particulier à la réalité des innovations technologiques.
 - Participation intense des professionnels, à tous niveaux de la formation.

- Points faibles :
 - Manque de recrutement chez les L2.
 - Insertion professionnelle pas totalement satisfaisante.

- Recommandations pour l'établissement :

Les objectifs affichés par la formation, de simplification et de polyvalence, doivent être poursuivis et renforcés afin que sa lisibilité soit à l'origine de recrutement de candidats de L2, cible naturelle et souhaitable de cette formation. L'insertion professionnelle en sera sans doute facilitée, puisque le niveau des diplômés correspondra vraiment à ce qu'on attend d'eux dans les structures professionnelles. Il faut tout de même souligner la richesse et la quantité de travail fourni par cette équipe de formation, qui sait aussi se remettre en question.



Observations de l'établissement

Réponse à l'AERES sur l'évaluation 2014

N° de dossier : S3LP150008793

Licence professionnelle « Chargée de valorisation des ressources documentaires »

L'établissement remercie les experts pour leur lecture et leurs commentaires et transmet ci-dessous les réponses de l'équipe pédagogique.

Réponse de l'équipe pédagogique

Les responsables de la Licence Professionnelle « Chargé(e) de valorisation des ressources documentaires » ainsi que l'équipe pédagogique tiennent à remercier les évaluateurs de l'AERES pour leur analyse de cette formation ainsi que pour la précision avec laquelle leurs observations ont été menées. L'équipe prendra bien en compte les différentes remarques et recommandations notamment lors de la finalisation de la prochaine maquette de la formation.

Nous pensons aussi devoir apporter certaines précisions complémentaires pour éclairer au mieux la philosophie de notre formation.

Dans le cadre du recrutement en Licence Professionnelle, nous accordons une importance particulière à la diversité des parcours antérieurs des étudiants de nos promotions, car c'est un atout pour la formation-même que d'offrir une richesse des publics lors des cours et des projets tutorés. Cependant, le recrutement d'étudiants issus d'une 2^e année de licence reste aléatoire du fait d'un vivier de candidatures faible, les étudiants préférant généralement obtenir un diplôme de licence générale avant de proposer leur candidature à une Licence Professionnelle.

En ce qui concerne d'éventuelles lacunes dans la découverte du milieu professionnel et des qualités humaines inhérentes aux professions visées, notre formation les pallie notamment grâce aux très nombreuses interventions de professionnels dans les cours théoriques et les travaux dirigés, dont une partie de l'intérêt est justement de transmettre aux étudiants non seulement leur expérience et leur connaissance des métiers et pratiques professionnels mais aussi les principes du « savoir-être » si importants dans la gestion au quotidien des relations entre membres d'une équipe et entre professionnels et publics. De plus, les étudiants prennent un contact réel avec l'univers professionnel d'abord de manière ponctuelle lors des conférences de pré-rentree, ensuite de manière un peu plus approfondie lors de visites de services d'information en cours de premier semestre (hors maquette), lors de la participation à des événements permettant de comprendre les synergies entre le monde professionnel et le monde de la recherche (journées d'étude), et enfin lors des projets professionnels d'année (projet tutoré, stage). Le contact avec l'univers professionnel qui sera le leur est donc continu et approfondi tout au long de la formation.